

The Firearms Possession and Acquisition Licence (PAL) is valid for five years.

Is your PAL/POL Expired?



ACT IMMEDIATELY!

For more information on;

- **Apply/Re-apply** for a PAL today;
- **Transfer** firearm(s) to a properly licenced individual;
- **Sell** firearm(s) according to guidelines,

Call 1-800-731-4000 or visit www.rcmp-grc.gc.ca

For further information on surrendering firearm(s) to Police, please call Greater Sudbury Police Service at 705-675-9171 extension 2451 or email, firearms@gsp.ca.

DO NOT bring the firearm(s) you wish to surrender to the Police Station!

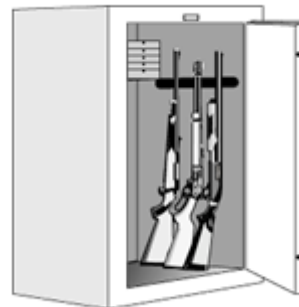
Service de Police du Grand Sudbury



Notre communauté ~ Notre engagement

Les armes à feu Visons la conformité

Les Services policiers du Grand Sudbury collaborent avec le Programme canadien des armes à feu en vue d'accroître la sécurité publique et le bien-être de la communauté en faisant respecter la Loi sur les armes à feu et le Code criminel.



Le permis de possession et d'acquisition d'armes à feu est valide pendant cinq ans. **Votre permis de possession et d'acquisition (PPA) ou votre permis de possession seulement (PPS) est-il expiré?**



N'ATTENDEZ PAS!

Renseignements additionnels :

Nouvelle demande ou renouvellement de PPA

Transfert d'une arme à feu à un titulaire de permis en règle

Vente d'une arme à feu conformément aux lignes directrices

Composez le 1 800 731-4000 ou visitez le site www.rcmp-grc.gc.ca.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur la manière de remettre une arme à feu à la police, veuillez communiquer avec les Services policiers du Grand Sudbury, par téléphone au 705 675-9171, poste 2451, ou par courriel à firearms@gsp.ca.

N'APPORTEZ JAMAIS au commissariat les armes à feu que vous désirez remettre à la police!

Did you know?

- **Neglecting to report an address change within 30 days is a violation of the Firearms Act.**
- **Your expired PAL/POL puts all other unlicensed persons, including minors, in the presence of your firearms, at risk of being charged criminally.**

Charges may result in the permanent loss of all firearms and firearm privileges.

Seized firearms may be forfeited and destroyed in accordance with *Criminal Code Section 117.03*.

**For more information, please call or visit the Canadian Firearms Program at
1-800-731-4000 or
www.rcmp-grc.ca**

Protect yourself, your family and your firearms; apply for your firearms licence at least 45 days prior to your date of expiry

Le saviez-vous?

- **Tout défaut de signaler un changement d'adresse dans les 30 jours constitue une infraction à la Loi sur les armes à feu.**
- **Votre PPA/PPS expiré met tous les non-détenteurs de permis, y compris les mineurs, en présence de votre arme à feu à risque d'une accusation au criminel.**

Une accusation pourrait entraîner la perte permanente de toutes vos armes à feu et des privilèges assortis.

Les armes à feu saisies peuvent être confisquées et détruites conformément à l'article 117.03 du Code criminel.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le Programme canadien des armes à feu au 1 800 731-4000 ou consulter le site www.rcmp-grc.ca (dans le site français, sous l'onglet Services).

Protégez-vous, protégez votre famille et protégez vos armes à feu. Présentez votre demande de renouvellement de permis de possession d'armes à feu au moins 45 jours avant l'expiration du permis.

Greater Sudbury Police Service



Our Community ~ Our Commitment

Firearms Aiming for Compliance

The Greater Sudbury Police Service, working in conjunction with the Canadian Firearms Program, is dedicated to enhancing Public Safety and Well-being by enforcing the provisions of the *Firearms Act* and the *Criminal Code of Canada*.

